

UN EXEMPLE D'ESSOUFFLEMENT DE L'IMMIGRATION SÉNÉGALAISE : LES SÉNÉGALAIS AU CAMEROUN

CHEIKH OUMAR BA

Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Allocataire ORSTOM)

Le 9 septembre 1994, le gouvernement sénégalais procédait au "rapatriement volontaire" de 230 de ses ressortissants vivant au Cameroun. Premier en son genre dans les annales de l'histoire migratoire du Sénégal, ce rapatriement est doublement frappant. D'abord, il est étonnant que des migrants – généralement considérés comme des aventuriers – sollicitent directement leur gouvernement pour financer leur retour au pays et expriment ouvertement – en l'absence de tout emprisonnement ou expulsion – leur détresse. L'ancien ambassadeur du Sénégal au Cameroun avait déjà suggéré la création en 1989 d'une association sénégalaise pour aider les déshérités. Ensuite, il est singulier qu'un gouvernement accepte de financer à hauteur de soixante millions de francs CFA une telle opération alors qu'il vient de fermer cinq ambassades et deux consulats en raison justement de restrictions budgétaires.

Cependant, au-delà d'un certain opportunisme dont semblent avoir fait montre les deux parties, ce rapatriement ne traduit-il pas l'échec des structures sénégalaises d'encadrement et d'insertion socio-professionnelle des migrants ? N'est-il pas le signe d'un relâchement des solidarités villageoise (*suudu*), ethnique (association intervillageoise) et religieuse (*dahira*) ? Aussi, ne renseigne-t-il pas sur la situation politique et économique des deux pays ? Que dire des relations diplomatiques et des échanges économiques⁽¹⁾ entre le Sénégal et le Cameroun ? Quelle signification politique faut-il donner à la fermeture en août 1994 par le Sénégal, de son ambassade à Yaoundé, après vingt ans de fonctionnement ? Après avoir bénéficié durant plusieurs années de la hausse des cours du café, du cacao, du pétrole, et du bois – pourvoyeurs de ses principales recettes d'exportation – l'État camerounais a dû faire face, à partir du milieu des années 1980, à un tarissement brutal de ses ressources. En août 1993, les salaires des fonctionnaires ont été amputés de 80%, après une première baisse de 30% dix mois plus tôt.

Au Sénégal, en dépit d'une aide substantielle⁽²⁾ que l'État a reçu de ses partenaires étrangers, la situation économique reste critique à telle enseigne que la note confidentielle que le ministre des Finances a adressée – fin 1992 – à son Premier ministre a soulevé des remous politiques relatés par la presse indépendante : "(...) *il n'est pas étonnant que le processus de dégradation des finances publiques s'accélère notablement sur une courte durée au point de remettre en cause dix années d'efforts patients de remise en ordre de notre économie à un coût social élevé*". La récession économique s'est aggravée avec le changement de parité du franc CFA. La barre fatidique de l'inflation était à 39% pour l'indice des prix, à 35,4% pour le déflateur du PIB⁽³⁾. Ces conditions économiques défavorables sont de nature à renforcer les flux migratoires internationaux.

Après la Côte-d'Ivoire et le Gabon, le Cameroun constitue en Afrique une des options envisagées par les migrants. Quelles sont les modalités mises en œuvre par les Sénégalais pour gagner le Cameroun ? Comment s'effectuent leurs parcours à travers l'Afrique ? Qui sont les Sénégalais au Cameroun ? Comment les migrants nouvellement arrivés négocient-ils leur insertion socio-professionnelle auprès de leurs compatriotes déjà installés ? Quelles activités exercent-ils et sur quels réseaux s'appuient-ils ?

ITINÉRAIRES DES SÉNÉGALAIS MIGRANT VERS LE CAMEROUN

D'après nos enquêtes⁽⁴⁾, aujourd'hui encore rares sont les Sénégalais à recourir, dès leur première migration à la voie aérienne pour se rendre au Cameroun. Seuls les *Wolof* déjà bien installés ou les femmes rejoignant leurs maris quittent l'aéroport de Dakar-Yoff pour gagner directement Douala. En 1995, la majorité des migrants continue d'emprunter la voie terrestre – *laawol leydi, en pulaar* – après avoir abandonné la voie maritime. A partir du Sénégal, deux grands itinéraires ont été repérés

(carte 1). Il s'agit de l'itinéraire sud ou côtier alternant les modes terrestre, maritime et accessoirement aérien et de l'itinéraire nord ou sahélien combinant les modes routier et ferroviaire. L'itinéraire sud concerne les Sénégalais ayant préalablement effectué une migration à l'intérieur de la Ségambie dans le cadre du navétanat. Leur périple commence à Dakar ou Banjul puis s'internationalise en intégrant des arrêts plus ou moins longs dans les ports de Guinée Bissau, de Guinée, de Sierra Leone, du Libéria et de Côte-d'Ivoire où certaines familles sénégalaises arrivées avant les indépendances les accueillent. Le cabotage se poursuit dans le Golfe de Guinée entre les ports du Togo, du Bénin et du Nigeria. Du delta du Niger, les migrants parviennent à Douala par Calabar. L'itinéraire sud est le premier à avoir été emprunté; ce qui explique d'ailleurs que la communauté sénégalaise au Cameroun se soit d'abord installée sur le littoral, à Douala.

Mais cet itinéraire est de plus en plus délaissé au profit de la voie nord. Celle-là a été d'abord empruntée par les convoyeurs de bétail ou *coggal*. Originaires du fleuve Sénégal, ils s'installent au Mali, au Burkina, au Niger ou en Côte-d'Ivoire le temps nécessaire pour écouler leurs marchandises. Ces déplacements s'effectuent souvent à pied ou à dos de cheval, parfois en train. Aujourd'hui encore, certains utilisent le même parcours en transport collectif rejoignant la frontière malienne – Kidira – pour prendre le train Dakar-Bamako.

Les autres quittent la capitale sénégalaise en empruntant l'express Dakar-Bamako dès le début de la ligne.

A Bamako, les migrants ayant choisi l'itinéraire sahélien évitent l'extrême nord du pays ainsi que le Niger en raison de l'insécurité qui y règne. Dans la région, des conflits opposent les Touareg aux autorités. Après un passage par Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, les Sénégalais transitent par Niamey et Maradi pour parvenir à Kano, ville située au nord du Nigeria. A partir de là, les migrants rejoignent Garoua d'où ils pourront emprunter le train pour Yaoundé.

Toutefois, le fait que les itinéraires sud et nord aboutissent à des destinations différentes – Douala et Yaoundé – n'exclut pas qu'ils peuvent se croiser et même permuter. Du nord, on repart au sud. Ce changement d'itinéraire peut concerner aussi bien le migrant "désargenté" que le migrant "aisé" et pressé d'arriver à destination. Dès le Mali, certains s'introduisent en Côte-d'Ivoire; du Burkina, d'autres traversent le Togo pour prendre l'avion à Lomé et se garder ainsi d'entrer au Nigeria. Les partisans de l'itinéraire sud recourent également à cette pratique pour des raisons financières. Il s'agit de prendre l'avion le plus tard possible juste avant le Nigeria pour économiser son épargne au maximum. Enfin, à partir du Niger, quelques-uns rejoignent le Nigeria où ils reprennent l'itinéraire sud en profitant des bateaux affrétés par des grossistes sénégalais venus se ravitailler à Lagos.

Du sud, on peut aussi regagner le nord. Des contrôles drastiques au Ghana et au Nigeria conduisent souvent les migrants à contourner ces pays. A partir de Lagos, quelques-uns rattrapent la voie nord jusqu'à Kano pour ne pas traverser la partie anglophone du Nigeria. Mais quelle que soit la voie empruntée, les migrants ont généralement recours à des intermédiaires pour faciliter leurs déplacements entre les différents pays.

LE RECOURS AUX COXERS

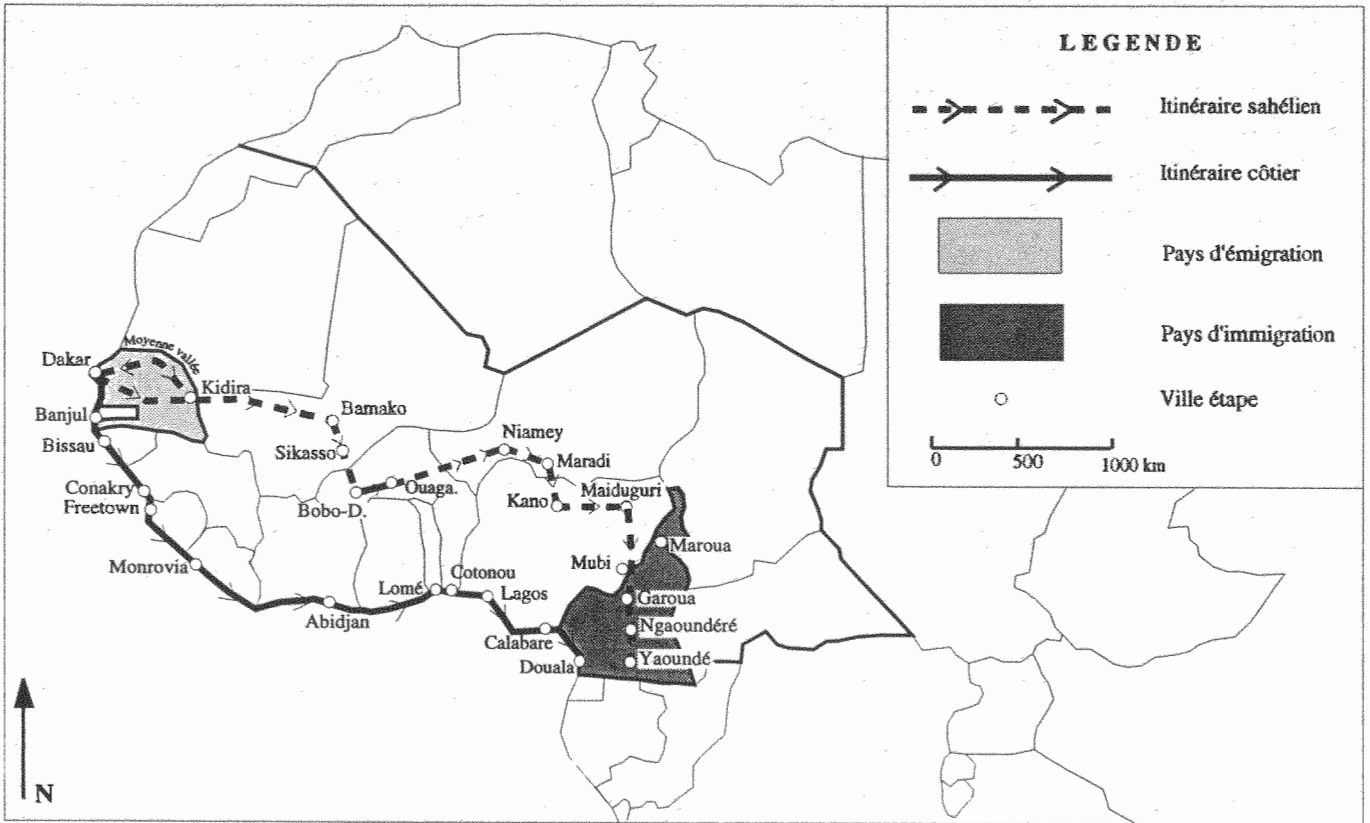
C'est à partir de Bamako que les migrants entrent en contact avec les premiers *coxers* sénégalais. Au Sénégal, les *coxers* sont des intermédiaires entre les voyageurs et les transporteurs. En migration, on en repère deux catégories. Les *coxers* – appelés aussi passeurs – aident les migrants à traverser les frontières et trafiquent des devises. On les rencontre essentiellement aux frontières : Bénin-Nigeria, Nigeria-Cameroun et Cameroun-Gabon. Ils jouent le rôle d'éclaireurs pour permettre aux migrants d'échapper aux contrôles de routine des gardes-frontières. Les quelques passeurs sénégalais opèrent principalement à Garoua et à Yaoundé. Mais ce métier reste dominé par les Nigériens et les Camerounais.

L'autre catégorie de *coxers* – ou *merlangue* c'est-à-dire maître de la langue – regroupe des hommes chargés de trouver des clients aux transporteurs, aux agences de voyage. Ils se recrutent essentiellement parmi les Sénégalais. Depuis longtemps, ils sont installés avec leurs familles dans plusieurs villes du continent. Pour mieux retenir la clientèle, ils jouent en même temps le rôle de logeurs ou *njaatige*. Ils accueillent les migrants et les aident à poursuivre leur chemin moyennant des commissions. Leur longue pratique des rouages administratifs des pays, dans lesquels ils sont installés, font d'eux des médiateurs entre les migrants en situation irrégulière ou simplement novices et l'État. Habités aux arcanes de l'administration du pays d'accueil, ils assurent à leurs clients l'obtention de faux visas, de billets d'avion, de passeports ou interviennent pour libérer un migrant arrêté à un poste de contrôle.

LE PASSAGE PAR LE MALI

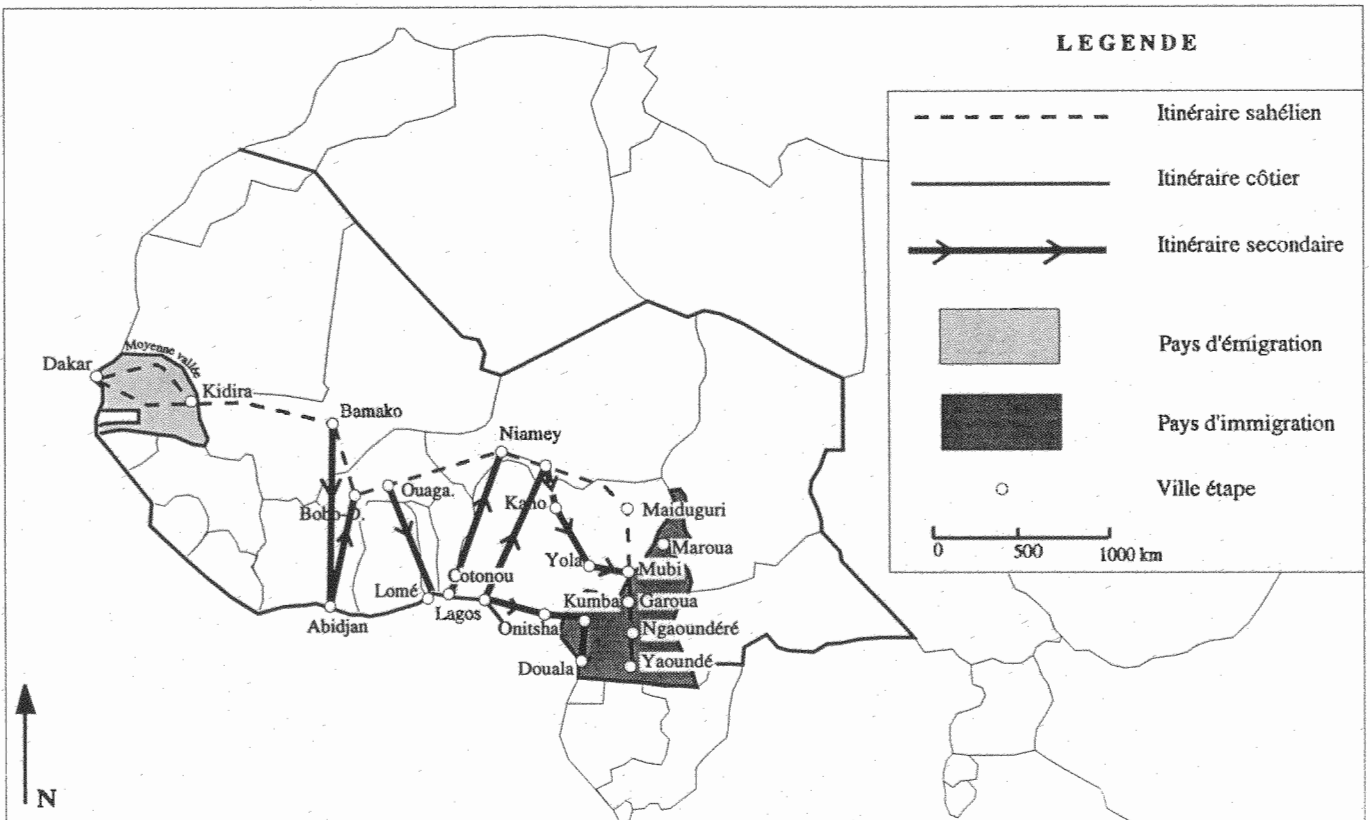
Originaire de la moyenne vallée, Mamadou L. est l'un des plus anciens *coxers* de Bamako. Entre 1970 et 1990, son travail a consisté à accueillir à la gare ferroviaire des émigrés en provenance de Dakar. Après les avoir installés, il s'informait de leurs destinations respectives. Une fois la confiance instaurée, il récupérait l'argent des titres de transport de tous ceux qui voulaient continuer leur route en leur proposant la location d'"une voiture rapide et en très bon état". Pour les migrants disposant d'une carte d'identité, d'un passeport et d'une carte de vaccination, il négociait effectivement une voiture après avoir reçu ses commissions; à l'endroit des "sans papiers", il jouait sur deux fronts pour doubler ses gains. Profitant

Carte 1 : Itinéraires principaux des Sénégalais migrant vers le Cameroun



LES SÉNÉGALAIS AU CAMEROUN

Carte 2 : Croisements d'itinéraires sahélien et côtier



de leur situation irrégulière, il réussissait à leur soutirer de l'argent afin de "*corrompre ceux qui sont chargés de les contrôler*". Or, certains réalisaient trop tard, seulement après lui avoir remis de l'argent qu'ils avaient été dupés. D'autre part, en s'éclipsant quelques jours, il espérait que les plus pressés partiraient sans récupérer leur argent. Quelques-uns se mettaient à sa poursuite et réussissaient, plusieurs jours après, à se faire rembourser la moitié voire la totalité de leur pécule ou à trouver une voiture pour les conduire à destination. Coupés du groupe, ceux qu'il avait trompés se débrouillaient pour reprendre leur "bâton de pèlerin" en empruntant individuellement des voitures. Si les migrants continuent à recourir aux services de Mamadou L., c'est afin de pouvoir voyager en groupe et d'éviter de se faire escroquer encore davantage par des inconnus. Conscient du bruit que son comportement a fait courir dans les milieux des migrants et soucieux de garder des clients, Mamadou L. intercède régulièrement – depuis le début des années 1980 – en faveur des migrants en "situation irrégulière" auprès des autorités ou s'efforce de leur trouver des voitures dans un délai raisonnable. Sa métamorphose explique la double représentation de "truand-sauveur" qu'il renvoie à ses compatriotes en transit selon qu'ils sont passés avant ou après 1980. Après cette première expérience, certains migrants n'ont pu s'en sortir qu'en effectuant une incursion en Côte-d'Ivoire où ils ont réussi à reconstituer leur capital.

L'ARRÊT EN CÔTE-D'IVOIRE

Les migrants ayant observé un arrêt prolongé en Côte-d'Ivoire ne voient pas la nécessité de recourir aux services des *cochers*. Ceux-là ne recrutent leur clientèle qu'auprès des gens pressés. A Abidjan, les Sénégalais sont nombreux. Cette présence sénégalaise atténue la solitude du migrant voulant prendre l'avion qui peut ainsi se renseigner avant de solliciter les services d'un *cocher*. Globalement, trois types de migrants voulant gagner le Cameroun se rencontrent en Côte-d'Ivoire.

Le premier est constitué de migrants nourrissant l'espoir de trouver une aide en Côte-d'Ivoire. Les uns ont connu des difficultés lors de leur étape malienne; les autres sont mus par le désir de faire comme les autres mais ne disposaient pas de moyens financiers suffisants avant d'engager le voyage. N'ayant ni un parent ni un ami très proches pouvant financer au moins les frais du transport, ils parviennent tout de même à atteindre la Côte-d'Ivoire où ils comptent sur les solidarités au sens large. Leur séjour peut durer plusieurs mois à quelques années pendant lesquels ils sont vendeurs ambulants. Mais, à force d'être sollicités, les solidarités entre émigrés semblent avoir montré leurs limites. A titre indicatif, sur une population de 50 personnes – originaires de Bokidiawe et de Galoya – ayant migré au Cameroun avant 1989, 37 – soit plus des deux tiers – sont passées par la Côte-d'Ivoire. Or depuis 1990, sur 31 personnes ayant gagné le Cameroun, 10 migrants seulement – soit le tiers

– ont transité par la Côte-d'Ivoire; les deux tiers restants s'y étant rendus directement.

La deuxième catégorie de migrants rassemble ceux qui sont venus en Côte-d'Ivoire pour recevoir d'un proche un billet d'avion ou le complément d'un billet afin de poursuivre leur route. Au lieu de faire parvenir au village l'argent du titre de transport à un frère désireux de partir directement, des Sénégalais installés en Afrique Orientale préfèrent envoyer l'argent à Dakar ou à Abidjan. Ce comportement renseigne sur la stratégie des primo-migrants. Ces derniers considèrent qu'au village, l'argent envoyé pourrait être facilement utilisé à d'autres fins. De plus, le fait que le cadet se soit mis en route signifie qu'il a la volonté de migrer. Se débrouiller jusqu'à Abidjan sans l'intervention d'une tierce personne a valeur d'apprentissage. Ainsi, contre toute apparence, même les migrants ayant des parents assez riches ne sont pas épargnés par cette initiation.

Pour le troisième groupe, la Côte-d'Ivoire représente un pays d'immigration à part entière. Rencontrant des difficultés économiques au bout de quelques années d'activité dans ce pays, ils décident de partir à la découverte du Cameroun. C'est d'ailleurs parmi eux que l'on retrouve les rares Sénégalais à traverser les pays anglophones. Travaillant dans l'est ivoirien, à Bouaké ou Abengourou – villes proches du Ghana – ils n'hésitent pas à traverser ce pays jusqu'au Bénin puis à emprunter la partie anglophone du Nigeria. En règle générale, les migrants ayant réussi à obtenir suffisamment d'argent pour acheter un billet d'avion préfèrent survoler ces pays.

LE GHANA ET LE NIGERIA : DES OBSTACLES À CONTOURNER ?

Outre le confort matériel et la rapidité qu'il procure, le changement de mode de transport à partir d'Abidjan instruit sur la stratégie du migrant. Seule sa volonté de contourner le Ghana et le Nigeria expliquerait que le "migrant-débutant" achète un billet d'avion au moment où il a effectué la plus grande partie de son chemin. Moins que la recherche du confort matériel et financier, il s'agit donc de se dérober à la peur obsessionnelle que suscite la traversée de ces deux pays. A partir de la Côte-d'Ivoire, pour échapper aux barrières linguistiques, les migrants voulant gagner Lomé font un long détour par le Burkina et le Niger au lieu de traverser le Ghana (carte 2). Les pays évités appartiennent à la zone anglophone. Outre l'absence de communication liée au fait que les migrants ne parlent pas l'anglais, le contour quasi systématique du Nigeria s'explique par la peur viscérale de subir des brimades pouvant aller quelquefois jusqu'à la torture. Le plus difficile pour eux est d'entrer dans ce pays à partir de la frontière béninoise.

"Le Nigeria c'est comme les États-Unis d'Amérique. Il est extrêmement difficile d'y entrer ou d'en sortir surtout quand on

n'est pas en règle; mais une fois que tu y es entré, il n'y a plus de contrôle comme cela s'observe en Afrique Centrale notamment. Le seul problème reste celui du handicap de la langue" (A.K. originaire de Diomandu ancien migrant au Cameroun, installé aux États-Unis depuis 1993).

Pour prévenir les difficultés rencontrées au Nigeria, à partir de Cotonou, certains migrants font un large détour par le Niger. Ils traversent le Bénin du sud au nord et sillonnent toute la bordure nord du Nigeria pour n'y pénétrer qu'à partir de Kano. Dans des cas extrêmes, ils évitent totalement le Nigeria en passant par le Tchad. Cette option est envisagée par les migrants ayant déjà connu l'expérience d'une expulsion.

A la frontière du Nigeria et du Bénin, j'ai vu des choses que je n'ai jamais vu de mes propres yeux. Ne nous comprenant pas avec les forces de l'ordre sur la somme d'argent à leur donner, ils nous ont déshabillés, torturés et récupéré tout notre argent. Ils nous ont même arrosés de gaz. J'étais évanoui et je crois que c'est en ce moment qu'ils ont récupéré tout mon argent. Le lendemain, ils nous ont expulsés sur le Niger. Je suis revenu au Burkina où j'ai travaillé pendant deux mois. Mais, pour rien au monde, je ne voulais retourner au Sénégal. Je suis donc reparti jusqu'au Niger. J'ai évité le Nigeria et je suis passé par le Tchad. Au bout de trois jours de voyage, je suis entré au Cameroun par Khoussery avant de rejoindre Garoua. Le premier enseignement que j'ai tiré de mon voyage c'est que les Occidentaux ne sont pas des racistes. Les vrais racistes sont les Africains qui humilient leurs propres frères et qui, dès lors que tu ne parles pas leurs langues (haoussa ou anglais), te considèrent comme quelqu'un qu'il faut exterminer" (D. L., ressortissant de Galoya, de passage au Cameroun pour le Gabon en 1994).

LES REFOULÉS DU NIGERIA

À la suite d'une tentative avortée d'entrer au Nigeria, certains migrants ne trouvent pas la force de contourner ce pays et restent bloqués au Bénin.

"A partir de la ville de Cotonou, j'ai trouvé des Sénégalais qui étaient sous un arbre à côté d'autres qui échangeaient des devises, ils m'ont dit qu'ils vivent là et qu'ils sont tous des expulsés du Nigeria. Pour me dissuader de ne pas passer par le Nigeria ils m'ont montré à côté un jeune totalement infirme. On m'a expliqué que quand il partait il était très bien portant mais qu'il a subi des tortures de la part des policiers nigériens" (M. K., originaire de Gollere, ancien migrant au Cameroun, installé aujourd'hui à Dakar).

S'il est difficile de vérifier ces allégations, les migrants rencontrés reconnaissent unanimement que *"traverser le Nigeria sans être dépouillé de tous ses biens ou sans subir la torture relève de l'extraordinaire"*. Pour éviter tout risque, les Sénégalais repoussent autant que possible l'entrée au Nigeria.

UNE TRAVERSÉE LIMITÉE DU NIGERIA

Les efforts des migrants vont consister à rester à la périphérie du Nigeria. L'entrée la plus usitée se situe au nord à Kano, et accessoirement à Lagos. Ancienne capitale d'un royaume *haoussa*, la ville de Kano appartient à l'un des principaux royaumes islamisés. La proximité religieuse des Sénégalais avec les *Haoussa* donne confiance aux premiers. Pour écarter tout risque, les Sénégalais allient le passage par la partie *haoussa* et l'évitement des zones inconnues. Ainsi, à partir de Kano, certains traversent Maiduguri et rejoignent Mubi avant d'atteindre Garoua; d'autres mettent le cap sur Yola avant d'atteindre Mubi puis Garoua (carte 3).

Mais, de manière générale, les migrants qui atteignent la capitale nigérienne sont essentiellement ceux qui veulent acheter des billets d'avion qui coûtent moins cher dans cette ville qu'ailleurs.

"N'ayant plus d'autre choix que d'acheter un billet d'avion à Lagos après une tentative infructueuse à Lomé, je suis allé au Nigeria où j'ai rencontré El Hadj le Gambien qui m'a demandé 35 000 F CFA, alors qu'on m'avait demandé 90 000 F CFA à Lomé. Une semaine après, mon billet d'avion et mon visa pour Douala étaient prêts" (A. K., ressortissant de Bokidiawe, arrivé au Cameroun en 1985).

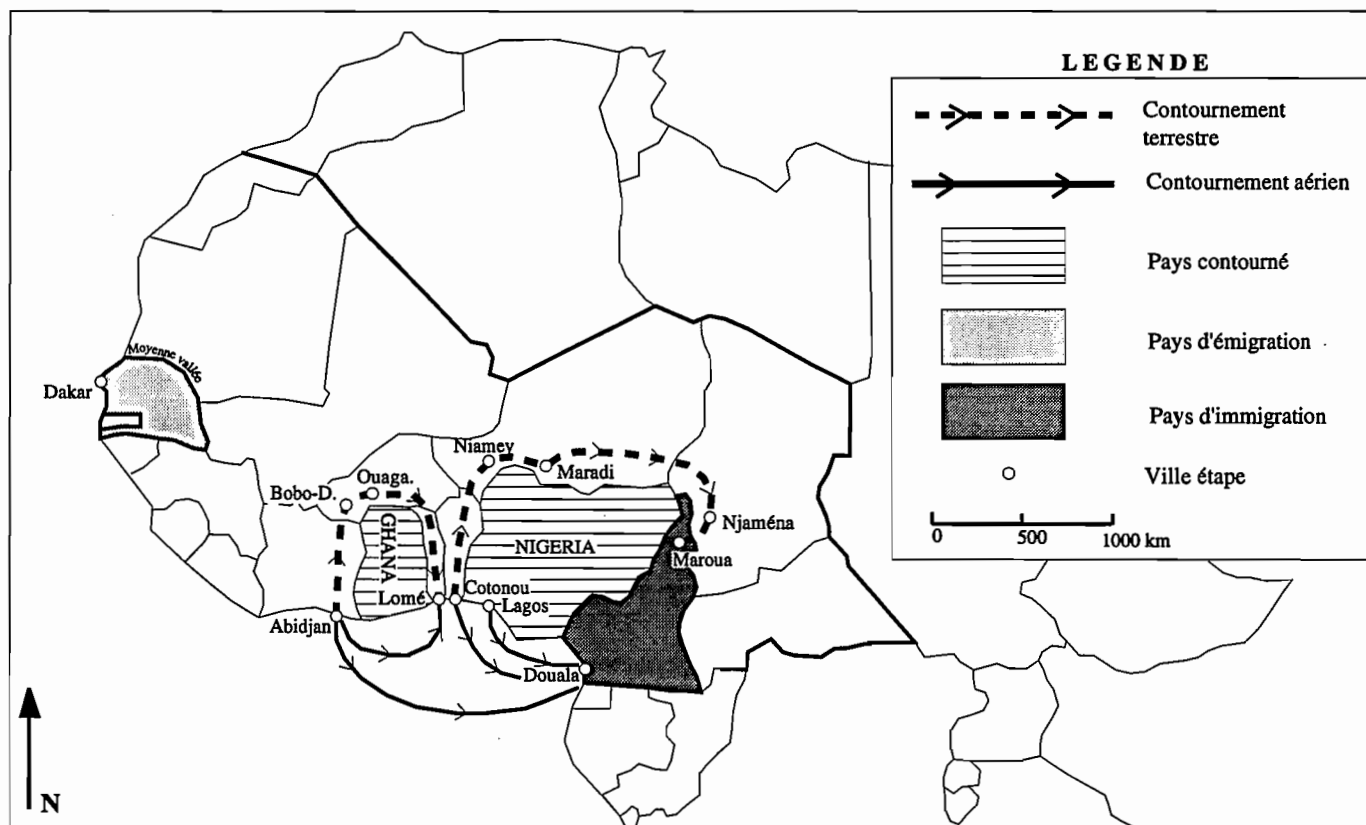
À partir de Lagos, quelques-uns qui sont en règle prennent un taxi jusqu'à la frontière du Cameroun par Mamfe d'où ils repartent vers Kumba avant de prendre le train jusqu'à Douala. Quant aux "sans papiers", ils prennent des pirogues pour contourner les postes de contrôle nigériens avant de s'orienter vers Mamfe.

El Hadj – d'origine gambienne – est l'un des seuls *coxers* non-sénégalais auquel les migrants ont recours. Étant anglophone dans un pays où l'anglais est la langue officielle, il s'impose dans le groupe des Sénégalais comme un élément incontournable. Des *coxers* sénégalais – tout en le critiquant – s'approvisionnent parfois auprès de lui en visas d'entrée au Nigeria ou au Cameroun pour les revendre aux migrants en transit au Togo par exemple. Mais aujourd'hui, le Sénégalais O.D. installé au Cameroun est devenu son principal concurrent. En effet, depuis début 1990 il est très sollicité par les migrants qui ont choisi le Cameroun comme un lieu de transit. Il est en contact avec des passeurs pour permettre aux migrants de passer les frontières du Gabon, pour obtenir des passeports, des visas pour l'Italie ou encore des billets d'avion réduits à partir du Cameroun.

L'ENTRÉE AU CAMEROUN

Pour les migrants qui ont emprunté la "voie terrestre", la principale entrée au Cameroun est la ville de Garoua. La position géostratégique de Garoua – frontalière avec le Nigeria – et la proximité culturelle entre les *Haalpulaaren* et les nordistes font que cette ville joue un rôle essentiel

Carte 3 : Stratégies de contournement des pays anglophones



dans les stratégies migratoires des Sénégalais. Mais, si les migrants sont contents de retrouver des francophones avec lesquels ils peuvent communiquer, l'entrée au Cameroun annonce le début d'une autre série de difficultés. En raison des multiples détours et des tracasseries policières subies, les migrants arrivent généralement sans ressources financières. A partir de Garoua, leurs itinéraires divergent. Accueilli par un Sénégalais *wolof*, les uns vendent les gâteaux préparés par leur hôte afin de gagner un peu d'argent; les autres retrouvent un parent sur place ou encore empruntent le train jusqu'à Yaoundé. De là, les uns s'installent dans la capitale camerounaise. Pour les autres, Yaoundé n'est qu'une étape pour bénéficier des réseaux de passeurs et entrer au Gabon, ultime lieu de destination.

L'immigration sénégalaise au Cameroun apparaît dans sa forme actuelle comme un aboutissement provisoire de ce long processus ayant pris ses sources sur les rives du fleuve Sénégal. Mais en a-t-il été ainsi dès le commencement ?

UNE MIGRATION ANCIENNE

L'immigration sénégalaise vers le Cameroun commence au début de la Première Guerre mondiale, vingt ans après l'arrivée des Sénégalais dans le bassin du Congo⁽⁵⁾ (MANCHUELLE, 1987). Elhadj Ibou Badiane, appartenant à la communauté Lebou, est l'un des premiers fonctionnaires dans la marine française, après un pas-

sage en Europe, il est "affecté au Cameroun en 1919"⁽⁶⁾. Il occupe un poste de contremaître contractuel avant de devenir une autorité religieuse et commerciale incontestée au sein de la communauté sénégalaise. Alors que le Cameroun est placé sous mandat français, le commissaire de la République française sollicite auprès du gouverneur général de Dakar :

"Des ouvriers maçons disponibles qui accepteraient de travailler au Cameroun. (...) Vingt maçons et deux chefs ouvriers indigènes pourraient ainsi nous être adressés avant le premier janvier 1920"⁽⁷⁾.

En 1920, seul jugé capable d'occuper "un des nombreux emplois subalternes que l'absence d'Européens laisse vacant"⁽⁸⁾, le caporal Malick Ndiaye est mis à la disposition des travaux publics du Cameroun. Envoyés dans le cadre de la colonisation, les "Sénégalais"⁽⁹⁾ sont présents dans l'administration et les services (port, chemins de fer).

"Ce sont eux qui ont conduit les premiers wagons entre Douala et Yaoundé. Il y avait parmi eux des gens travaillant au port, un peu partout y compris dans l'administration coloniale. Les premiers cheminots étaient des Sénégalais. Ce sont eux qui ont initié les Camerounais pour leur futur remplacement"⁽¹⁰⁾.

Hassane Diop et Yanda Diop sont respectivement chef de conditionnement des produits de base et contrôleur du cacao pour l'exportation à Douala. Le second est

devenu président de la communauté sénégalaise de Douala. A la fin de leurs contrats, certains sont restés au Cameroun pour se mettre à leur compte. C'est le cas de I. Badiane qui a ouvert :

"La plus grande boulangerie dans le pays employant près de quarante ouvriers majoritairement autochtones. A l'époque, il y avait seulement deux boulangeries dans la ville de Douala : "boulangerie Badiane" et "boulangerie Emane", un Français aussi. Mon père ravitaillait tous les Européens ainsi que toutes les coopératives de la place"(11).

D'autres créent des sociétés privées en association avec des Libanais ou Français comme le fils de I. Badiane. Avec ses associés libanais, il achemine des colis express à Yaoundé ou dans les villes de l'intérieur. Au lendemain de l'indépendance, d'autres encore sont recrutés directement du Sénégal par des sociétés de Travaux Publics comme la SATOM (Société d'Aménagement dans les Territoires d'Outre-Mer). Plus tard, certains rentrent au pays; quelques-uns quittent ces entreprises pour se mettre à leur compte au Cameroun et diversifier leurs activités. Citons pour exemple M. Fall à la tête d'une société de goudronnage et A. Dièye, propriétaire d'un des plus prestigieux hôtels de Yaoundé.

Mais les "Sénégalais" ne sont pas nombreux au Cameroun. En 1939, sur une population de 580 étrangers vivant à Yaoundé, ils représentent à peine 30 personnes⁽¹²⁾. A Douala, en 1960, la communauté sénégalaise se résume à une dizaine de personnes regroupées dans trois familles⁽¹³⁾. Son implantation est exclusivement urbaine. En 1919, les "Sénégalais" ont d'abord habité dans le quartier résidentiel Akwa avant que les autorités coloniales ne leur affectent un nouvel espace qu'ils ont dénommé "quartier sénégalais". Ils commencent à s'installer à Yaoundé dans les années 1940. Ils résident dans une partie du quartier Mokolo⁽¹⁴⁾ "construite en 1936 pour accueillir les "étrangers", c'est-à-dire ceux qui venaient d'au-delà de la Sanaga (fleuve)⁽¹⁵⁾. Pourtant, en dépit de leur poids numérique très faible, les Sénégalais ont joué un rôle relativement important dans la propagation de l'islam au Cameroun. Dès 1923, ils érigent la première mosquée⁽¹⁶⁾ de Douala; I. Badiane en est le premier imam. La "mosquée sénégalaise" de Yaoundé est construite après 1960 par Alioune Lô dit Sérigne Lô⁽¹⁷⁾ qui sera l'imam jusqu'à son retour au Sénégal en 1994. Pour la réalisation de l'édifice, ce dernier a "bénéficié du soutien financier de Harouna Njoya, grand politicien camerounais"⁽¹⁸⁾. En retour, ce dernier a pu compter sur l'aide politique de la communauté sénégalaise et musulmane toute entière.

RÔLE DES SÉNÉGALAIS DANS LA CRÉATION DE L'AMICALE DES MUSULMANS DU CAMEROUN

Fervents musulmans et employés de l'administration coloniale, les "Sénégalais" ont une position ambiguë. Adeptes de l'islam confrérique, ils sont à l'origine de la création en 1955 de l'"amicale des musulmans du Cameroun". Ndiaye Abdoulaye ainsi que Niasse Doudou, à la fois inspecteur de Police et frère d'El Hadj Ibrahima Niasse⁽¹⁹⁾ de Kaolack, sont deux de ses principaux fondateurs. Niasse devient conseiller technique et Ndiaye est élu président du bureau territorial de l'amicale. Forts de leur expérience religieuse⁽²⁰⁾, de leur autorité hiérarchique et en même temps voulant ménager l'administration coloniale, les Sénégalais se sont posés comme médiateurs incontournables dans le conflit qui a opposé deux leaders *haoussa*⁽²¹⁾. Les premiers tentent de réconcilier le président de la section de Yaoundé, le *Haoussa* El Hadj Ali Mama avec le vieux Malam Ibrahim, chef *haoussa* de la communauté musulmane de Yaoundé. Voulant empêcher que les jeunes *haoussa* proches de Ali Mama ne soient acquis aux thèses indépendantistes soutenues par l'Union des Populations du Cameroun et ne développent une animosité à l'encontre de la colonie, alors les autorités coloniales se sont mises à soutenir les proches de Ali Mama, s'appuyant donc sur les Sénégalais.

L'immigration sénégalaise avait d'abord concerné les migrants arrivés au Cameroun dans le cadre des contrats; elle connaît alors une nouvelle dynamique. A l'opposé des précurseurs, les nouveaux migrants sont venus de leur propre chef. Au lendemain des indépendances de la plupart des pays africains, s'installent au Cameroun des gens de la vallée du fleuve Sénégal qui arrivent directement de leurs villages ou qui ont d'abord séjourné en Côte-d'Ivoire. Mais quelles conditions d'accueil les attendent ?

CONDITIONS D'INSTALLATION DES SÉNÉGALAIS AU CAMEROUN

PREMIER LIEU D'ACCUEIL, LE SUUDU⁽²²⁾

A l'instar de la Côte-d'Ivoire, du Congo et du Gabon, au Cameroun aussi, la mise en place du *suudu wuro* (chambre habitée par les ressortissants d'un même village) est dictée par une volonté des co-villageois de partager ensemble la même chambre. Le fait de se regrouper sur une base villageoise leur permet de résoudre ensemble les problèmes liés à la vie en migration. Ensuite, il constitue un moyen de maintenir les relations avec le village. Enfin, il permet aux migrants de se surveiller réciproquement.

Cependant depuis la fin des années 1980, au Cameroun, on note une volonté de démarcation de la part des migrants anciennement installés envers les nouveaux. Le *suudu wuro* est devenu exclusivement *suudu hobbe* ou chambre pour étrangers. Ce glissement sémantique traduit l'état d'esprit actuel des migrants déjà installés. Il correspond à une double exigence de devoir de solidarité villageoise et du comportement individualiste qui se manifeste par le refus d'accueillir – dans sa propre chambre – les migrants avec lesquels on n'entretient pas de relations étroites de parenté ou d'amitié. Le maintien d'un cadre minimal pour accueillir les co-villageois en transit procède moins d'un réel souci de les héberger que de la volonté des migrants déjà installés de dissuader ceux qui seraient tentés d'habiter avec eux. Ce qui explique l'état actuel de ces chambrées. Elles se trouvent dans un délabrement total, sans literie, sans ration pour nourrir les occupants qui sont tenus à se débrouiller par eux-mêmes. Elles n'en gardent que le nom et les conditions de vie contraignent certains migrants à poursuivre plus tôt que prévu leur migration vers d'autres pays. Pour exemple d'échec des réseaux villageois, le village de D. qui en 1989 comptait une trentaine de membres n'en compte plus que deux ressortissants en 1994. Ceux-là ont pris chacun un appartement avec des ressortissants d'autres villages; tous les autres étant partis. Autre exemple, dans quinze chambres habitées par des Sénégalais – installés au Cameroun depuis au moins trois ans – appartenant à l'ethnie *haalpulaar*, une seule est occupée par deux personnes. Toutes les autres n'accueillent qu'un seul occupant. L'idée d'étranger est nouvelle dans l'entendement des migrants. Elle semble exprimer l'abandon d'une des valeurs cardinales de la solidarité villageoise en migration.

Dans le cas où des co-villageois partagent en commun l'appartement, les barrières discriminatoires d'âge, de statut semblent s'estomper au détriment des relations fondées sur la loi du silence qui crée des garanties suffisantes pour permettre à chacun de jouir de sa vie comme il l'entend. Ainsi, la vie en concubinage, les enfants hors mariage, les relations avec les prostituées, ne seront pas connus du village. D'ailleurs, des migrants soutiennent que si les Sénégalais ne s'installent pas au Cameroun en famille, c'est précisément en raison des facilités qu'ils ont à entretenir des relations sexuelles avec des Camerounaises.

"En un mois, j'ai gagné près de 90 000 francs CFA de bénéfice. Mais, au bout d'une année, je n'avais pas plus de 200 000. Car, chaque semaine, je sors avec une nouvelle fille. Une des grandes nouveautés pour nous les jeunes, c'est que ce sont les filles qui nous draguent" (D. K. originaire du département de Podor, a vécu au Cameroun de 1989 à 1991).

Cette volonté de mener sa vie indépendamment de la communauté se traduit aussi par l'abandon du *tuuse*, cotisation journalière ou mensuelle pour l'organisation de la "popote" confiée souvent à un couple de migrants

pour la restauration. La présence limitée des femmes sénégalaises peut être invoquée, mais n'est pas suffisante. Sur la base des entretiens rétrospectifs⁽²³⁾, il semble qu'au Cameroun ce système ne se soit jamais réellement développé contrairement à la Côte-d'Ivoire et au Gabon. Les émigrés ont toujours mangé dans des restaurants, gratuitement chez un frère, un cousin ou un ami vivant avec leurs épouses et aujourd'hui de plus en plus, en faisant eux-mêmes la cuisine. Les migrants ont adapté dans une certaine mesure leur comportement au mode de vie du pays d'accueil. Ils mangent à table et avec des fourchettes; mais le *ceb bu jën* reste le plat principal.

Ayant abandonné le *suudu*, l'un des piliers de la solidarité sénégalaise en migration, les nouveaux migrants tentent-ils un repli sur la communauté religieuse à travers les *dahira*. Le projet de ces structures religieuses rencontre-t-il leur agrément ? De quelles manières ces structures dites d'encadrement et de soutien des migrants gèrent-elles ses adeptes de circonstance ?

RÔLES DES DAHIRA DANS L'INSERTION DES MIGRANTS

Deux confréries sont représentées dans la communauté sénégalaise au Cameroun : les mourides⁽²⁴⁾ et les tidianes⁽²⁵⁾. Reflet de l'implantation des Sénégalais dans ce pays, elles sont installées à Yaoundé et à Douala. En 1986, sous l'impulsion de jeunes migrants dynamiques comme O. Gueye, bijoutier et ancien émigré en Côte-d'Ivoire, le *dahira* mouride de Yaoundé a loué une maison dans le quartier Kolndongo. Constitué au départ de 50 personnes, il réunit aujourd'hui près de 200 membres. Son rôle est d'offrir aux membres de l'association un lieu de réunion hebdomadaire et d'assister ses membres en cas de difficultés⁽²⁶⁾. Le *dahira* "est un moyen de défense contre la solitude urbaine, le lien le plus solide unissant l'adepte à ses coreligionnaires et au pouvoir central de la confrérie" (DIOP, 1982 : 308). Il sert aussi de repère face à l'hostilité des tidianes – majoritaires parmi les musulmans – qui les traitent souvent de mauvais musulmans et pour faire face à un environnement étranger composé de chrétiens et d'animistes.

De 1982 à 1994, l'organisation mouride a converti une dizaine de Camerounais. Il existe des facilités accordées à tout novice. Dès qu'il est accepté comme membre, le nouveau *taalibe* est accueilli et nourri, s'il ne dispose pas de logement. Mais, cette possibilité a engendré quelques abus. Certains jeunes se sont présentés sous le couvert d'appartenir à la confrérie mouride alors qu'il ne s'agissait que d'opportunistes. Ces cas ont rendu les responsables du *dahira* méfiants et les ont conduits à une sélection plus rigoureuse de leurs disciples.

Si le *dahira* mouride parvient tant bien que mal à maintenir un minimum de cadre pour accueillir des migrants dont l'appartenance à la confrérie ne fait aucun doute,

l'échec de celui des tidianes est plus visible. Depuis 1990, le nombre des membres du cercle des *almuube* tidianes a diminué. Il ne dépasse pas aujourd'hui la vingtaine alors que de 15 membres en 1982, il avait regroupé 97 personnes en 1988. Les cotisations permettent à peine de couvrir les frais pour l'entretien du local. Ce qui a eu pour première répercussion le refus des responsables d'héberger les jeunes migrants. Si le *dahira* accueillait plusieurs dizaines de migrants par an, en 1994, il n'en a accueilli que cinq, tous d'ailleurs apparentés aux membres du *dahira*. De plus, le *dahira* reste traversé par des courants se réclamant de marabouts différents. Il risque de disparaître quand le recrutement des fidèles ne pourra plus se faire que parmi les jeunes migrants déjà installés. S'ils se considèrent comme musulmans, ceux-là soutiennent volontiers que le *dahira* est l'affaire des vieux et ne sont pas disposés à payer leurs cotisations. N'est-ce pas là une forme de désaveu de l'efficacité du *dahira* tidiane comme structure d'enca-drement ?

Outre les structures villageoises et les *dahira*, de nombreuses organisations ethniques ou nationales ont tenté de jouer le rôle de trait d'union entre les migrants; mais globalement, elles n'ont pas réussi. Si l'association des ressortissants du *Fuuta* au Cameroun continue de programmer des réunions, c'est par la seule volonté de quelques familles qui en sont encore les principales bénéficiaires. En effet, cette association aide d'abord ceux qui organisent des cérémonies familiales et plus rarement assistent financièrement ses membres gravement malades.

"Depuis 1991, je ne cotise plus parce que tôt ou tard ... dans cinq ans au plus... je partirai. En attendant, je ne compte avoir ici ni enfant, ni femme et surtout je n'envisage jamais d'être gravement malade, encore moins mourir au Cameroun. D'autre part, si quelqu'un ne peut pas financer l'organisation du baptême de son fils, il n'a qu'à éviter d'en faire. En réalité, cette association n'est faite que pour aider des gens qui vivent avec leurs familles. Car, elle ne s'est jamais intéressée aux nombreux ressortissants du Fuuta qui vivent dans l'incertitude de lendemains" M. N, originaire du département de Matam, arrivé au Cameroun en 1988.

La même défiance caractérise aussi les relations entre des jeunes migrants et l'association des déshérités. Officiellement l'association compte 606 membres; en 1993, 40 personnes seulement ont cotisé tout au long de l'année. Sa principale réalisation a été l'organisation de trois rapatriements pour maladie grave (200 000 F CFA par personne). Elle se bat aussi pour aider des Sénégalais emprisonnés. En 1993, elle a pris un avocat camerounais – payé 500 000 F CFA – pour régler les problèmes des membres avec la justice camerounaise. Cette association, créée pour aider les migrants en difficultés, est souvent soupçonnée de favoritisme envers des gens proches de ses responsables. Ensuite, il faut être membre de cette association pour être aidé. Or,

comment cotiser 500 francs CFA par mois quand on n'a pas même les moyens de se nourrir, de se loger ?

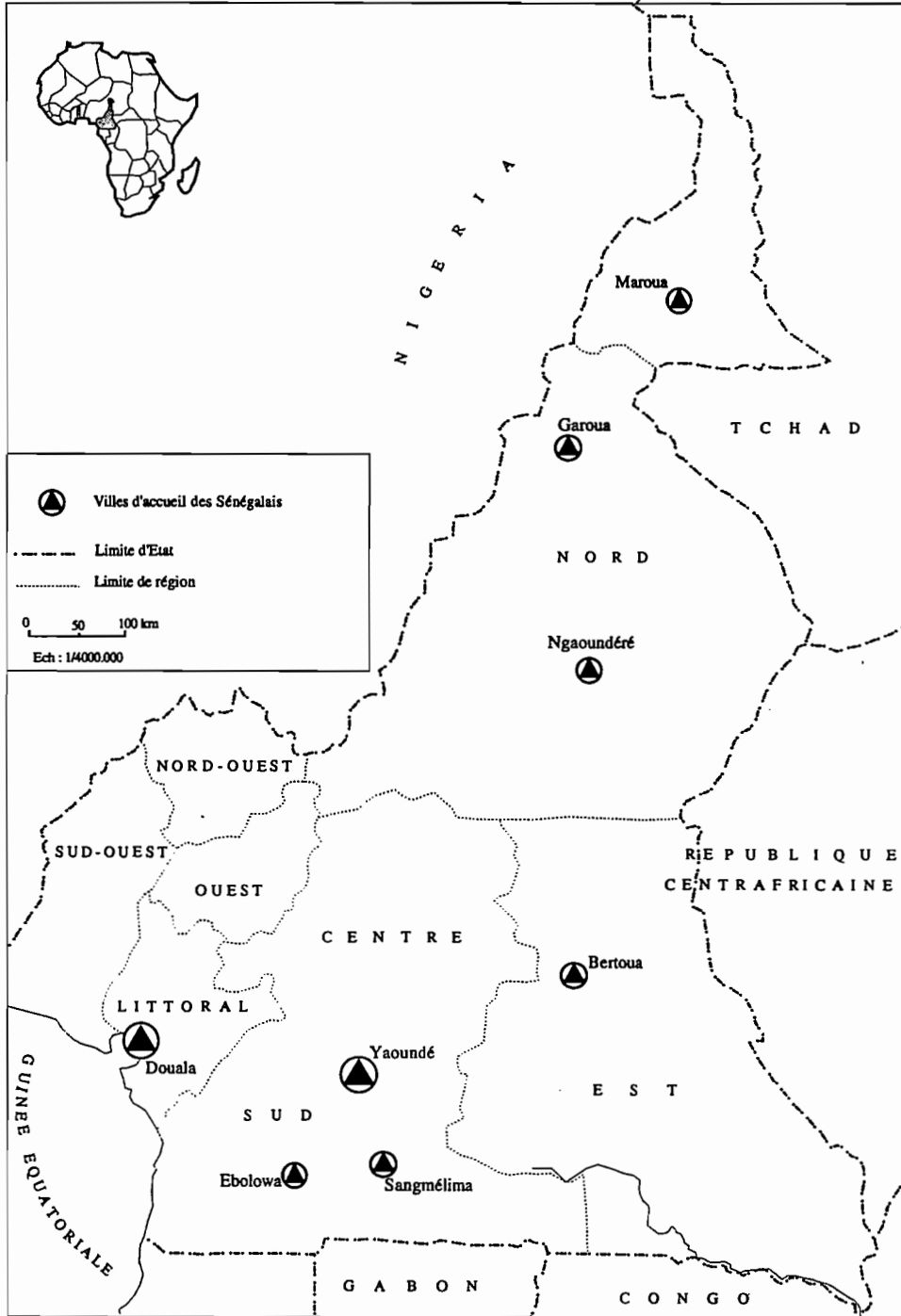
L'essoufflement des structures associatives sénégalaises entraîne l'exclusion des migrants sans attaches familiales ou amicales solides. Ce qui conduit au renforcement de leur mobilité. Ne pouvant plus compter sur la solidarité de leurs compatriotes dans la recherche des moyens pour assurer un voyage moins risqué, ils s'engagent dans des voies incertaines pour continuer leur migration. Le "chacun pour soi" résultant de cette situation secrète une individualisation des stratégies rendant les mouvements difficilement repérables. Si les années 1980 correspondent à l'afflux massif des Sénégalais dans ce pays, les sources ne s'accordent pas sur leur nombre exact.

DES SOURCES DISCORDANTES POUR UNE POPULATION INSTABLE

Les recensements généraux de population produits par les institutions de la statistique camerounaise comme sénégalaise n'ont pas été conçus pour permettre de déterminer le nombre de Sénégalais vivant au Cameroun. Les seuls chiffres disponibles – fichiers consulaires et procès verbaux lors des élections sénégalaises – demeurent approximatifs. Lors de son symposium en novembre 1994, la direction des Sénégalais de l'extérieur évaluait à 15 000 ses ressortissants installés au Cameroun sans pour autant dater ni préciser l'origine de ce dénombrement. Cette même estimation nous avait déjà été communiquée en 1992. D'après l'adjoint de l'ambassadeur du Sénégal au Cameroun, 35 000 de ses compatriotes vivaient au Cameroun en 1991⁽²⁷⁾. D'après l'ambassadeur lui-même, ils n'étaient plus que 4 000 à avoir été recensés en février 1993, à la veille des élections présidentielles sénégalaises. Selon les mêmes sources, les *Haalpulaaren* représentent 80% des migrants contre 15% de *Wolof* et les 5% restant se partagent entre les *Joola* et les *Soninke*. Là encore, aucune indication précise n'a pu être obtenue quant aux méthodes d'investigation mises en œuvre pour obtenir ces estimations divergentes. Trois mois plus tard, 1 876 Sénégalais étaient identifiés à partir des procès verbaux établis lors des opérations électorales du 9 mai 1993 menées dans quatre sur cinq bureaux de vote ouverts à Yaoundé et Douala.

A partir des fichiers consulaires disponibles à l'ambassade du Sénégal au Cameroun, 526 Sénégalais sont arrivés au Cameroun en 1993; 507 hommes pour 19 femmes. 450 sont installés à Yaoundé; 69 à Douala alors que les 7 autres se distribuent entre Garoua, Sangmélima, Ebolowa, Bertoua (carte 4), villes moyennes de l'intérieur.

Carte 4 : Principales villes d'accueil des Sénégalais au Cameroun



Plus de 80% des migrants sont commerçants. Ensuite, viennent les artisans, les professionnels du bâtiment, les mécaniciens. Deux sur trois migrants sont célibataires pour une migrante sur deux. Cependant, les inscriptions sur les fiches consulaires ne concernent pas exclusivement les migrants de fraîche date. Nombreux sont ceux qui ont attendu un ou deux ans avant de se faire enregistrer auprès des autorités de l'ambassade.

De plus, certains ne se sont inscrits que pour pouvoir obtenir un visa de sortie du Cameroun pour le Gabon, alors qu'ils ont vécu longtemps en "situation irrégulière". D'autres se sont faits enregistrer seulement quand le gouvernement camerounais a rendu les contrôles plus systématiques pour les non-détenteurs de carte de séjour⁽²⁸⁾. Les enregistrements concernent majoritairement des migrants entrés à Yaoundé et à Douala qui sont les deux principales villes à accueillir les Sénégalais.

Sur la base de nos entretiens, le nombre de femmes ayant émigré au Cameroun est relativement faible comparé à la présence féminine sénégalaise au Congo, par exemple. 117 femmes originaires de Bokidiawe – village de la moyenne vallée du fleuve Sénégal – sont actuellement installées dans la seule ville de Pointe Noire. Jusqu'au début des années 1970, les femmes sénégalaises n'étaient guère plus d'une dizaine à avoir migré au Cameroun. Au milieu des années 1980 – période qui correspond à l'arrivée massive des Sénégalais – leur nombre n'aurait jamais dépassé 300 migrantes. En 1994, après recoupements des informations, 100 femmes sénégalaises sont présentes au Cameroun. Quelques-unes sont arrivées en dehors de tout regroupement familial. Ces femmes seules⁽²⁹⁾ sont des prostituées professionnelles⁽³⁰⁾ en transit pour le Gabon, le Congo, l'Europe, ou bien des griottes effectuant la "filature" des migrants et s'adonnant, très discrètement, à une prostitution occasionnelle. Les autres – principalement *Wolof* – ont rejoint leurs époux. Ces derniers – bijoutiers, tailleurs – sont en règle avec l'administration camerounaise et ne prennent aucun risque en faisant venir leurs épouses. En revanche, les *Haalpulaaren* commerçants ne remplissent que rarement toutes les conditions pour faire venir leurs épouses.

Au-delà de ces chiffres qui ne prennent pas en compte les enfants, c'est toute la difficulté à cerner le nombre exact des Sénégalais au Cameroun qui se pose⁽³¹⁾. L'absence de fiabilité des sources tient pour partie à la nature même de la migration au Cameroun. Ces dix dernières années, on assiste à une accélération des mouvements vers le Gabon. Toujours d'après l'ambassadeur, en 1993, plus d'une centaine de Sénégalais de passage au Cameroun ont obtenu des visas de sortie pour le Gabon. La même année, plus de 67 Sénégalais⁽³²⁾ se sont noyés alors qu'ils tentaient d'atteindre le Gabon clandestinement par la voie maritime. Pour preuve de transit accru, sur 43 ressortissants du village de Bokidiawe arrivés au Cameroun entre 1982 et 1994, seuls 8 y sont encore. Avant 1992, du Cameroun, ils repartaient autant au Congo qu'au Gabon et parfois même en Italie après un court séjour dans le pays. Sur 10 migrants entrés au Cameroun entre janvier 1993 et janvier 1994, un seul s'y trouvait en août 1994, les 9 autres ayant déjà rejoint le Gabon⁽³³⁾.

Compte tenu de leur extrême mobilité, les migrants ne travaillent généralement que pour financer la suite de leur migration.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES MIGRANTS

L'arrivée, au seuil des années 1980, des *Halpulaaren* et des *Wolof* de la seconde génération a beaucoup contribué à l'élargissement des créneaux d'activités des Sénégalais au Cameroun. Les premiers ont exercé le commerce, métier majoritairement dominé par les *Bami-*

leke et quelques *Haoussa*. La proximité culturelle des *Haalpulaaren* avec les seconds a favorisé – en dépit de la concurrence liée à l'activité qu'ils exercent – leur insertion dans les circuits commerciaux. L'islam – par la fréquentation des mosquées – a aussi joué un rôle de rapprochement et a permis la consolidation des relations entre Sénégalais et *Haoussa*. Quant aux *Wolof*, leur originalité en matière de couture a facilité leur intégration professionnelle au Cameroun. Il est fréquent d'entendre affirmer que tous les *Wolof* sont tailleurs ou bijoutiers, et les *Haalpulaaren*, petits commerçants. Or, la réalité est plus complexe. En effet, l'activité professionnelle se dessine en fonction des réseaux auxquels appartient le migrant. Ils ne sont pas nécessairement familiaux ou ethniques; ils sont aussi confrériques, culturels ou amicaux.

DU VENDEUR AMBULANT AU GRAND COMMERÇANT SUR LES MARCHÉS

L'un des premiers créneaux que les Sénégalais ont réussi à investir fut la fabrication et la vente des marmites. Actuellement, ce sont les Maliens qui exercent ce métier. Des Sénégalais passent commande pour les revendre mais ne les fabriquent plus. Au début des années 1980, des Sénégalais se sont essayés dans le commerce d'alimentation. Mais, en relation avec la récession économique actuelle que traverse le Cameroun, un certain nombre de ces boutiques ont fermé leurs portes. Si les Sénégalais avaient pu intégrer ce domaine en accordant des crédits aux clients, aujourd'hui, la généralisation de clients mauvais payeurs les rend plus hésitants.

L'introduction du *wakhaale* – terme *wolof* désignant la négociation sur le prix – dans l'achat et la vente des marchandises a constitué une force des Sénégalais. Ils ont su transposer le *bethiek* dakarais – ou vente ambulante de pagens à crédit – dans les traverses de la Briqueterie voire dans toutes les rues des grandes villes camerounaises où ils sont installés. Les "assos"⁽³⁴⁾ qui démarchent à longueur de journée dans les quartiers de Yaoundé notamment, sont pour la plupart Sénégalais. D'abord commerçants ambulants⁽³⁵⁾, ils louent par la suite à hauteur de 150 000 et 500 000 francs CFA un comptoir appartenant souvent aux *Bamileke*. La difficulté d'obtenir une place fait que, quand un Sénégalais poursuit sa migration, il ne la revend pas tout de suite mais la prête à un ami en attendant que sa nouvelle situation se précise. Sur les marchés, les Sénégalais sont vendeurs de prêt-à-porter, de montres, de lunettes, de chaussures, de ceintures ou de bijoux. Ils s'approvisionnent auprès de leurs quelques compatriotes qui ont réussi à infiltrer le grand commerce. Avant la dévaluation, une dizaine de Sénégalais achetaient la marchandise à Bangkok, Hong-Kong, Rome, New York. Aujourd'hui, seuls les plus riches effectuent de tels déplacements, les autres s'approvisionnant à Lomé, Cotonou, ou Lagos. A.S. et Y. D. peuvent être classés dans la catégorie des grossistes. Disposant de plusieurs ma-

gasins, ils ravitaillent aussi les commerçants sénégalais installés au Gabon, au Congo ou en Centrafrique, ainsi que certains demi-grossistes camerounais. A. S. a ouvert plusieurs boutiques à Douala où il emploie ses neveux et d'autres personnes de sa confiance. Ceux-là vendent en détail les marchandises qu'il a importées d'Italie, des États-Unis, de France, d'Espagne et lui reversent chaque soir la recette.

Mais rares sont les Sénégalais qui réussissent à devenir de grands commerçants. Ils ont à faire face à une impressionnante concurrence des *Bamileke*. Stratèges et solidaires, leur monopole menacé, ils ne lésineraient pas sur les moyens pour combattre un adversaire qui commence à faire fortune. Peut-on lire le récent retour de A. S. au Sénégal, où il a ouvert une usine de fabrication de caoutchouc, comme un échec de son installation au Cameroun ? Ou bien voulait-il seulement réinvestir au Sénégal ?

ARTISANS SÉNÉGALAIS

La présence sénégalaise est plus visible dans les activités de couture et de bijouterie où la concurrence avec les Camerounais semble jouée en leur faveur. Les Sénégalais seraient les premiers – au début des années 1970 – à avoir introduit au Cameroun la broderie. L'initiateur, après un séjour de près de vingt ans au Cameroun est l'un des tailleurs sénégalais de renom en France. La couture sénégalaise est très appréciée dans ce pays où des femmes *Bamileke* passent des commandes qu'elles livrent en Suisse, en Allemagne ou aux États-Unis. Elle est si cotée au Cameroun qu'elle est souvent magnifiée :

"Avez-vous vu ces chefs-d'œuvre exposés chez certains tailleurs de la place ? ... A leur crédit aussi, il faut mettre ces majestueux boubous brodés, longs ou courts. Des coupes originales, recherchées, stylisées ! Et même lorsqu'ils s'y mettent à l'occidentale, on retrouve ce cachet qui leur est spécifique. Un peu partout à Yaoundé, on trouve des maîtres tailleurs sénégalais spécialisés surtout dans la couture africaine". Cameroun Tribune, 3980, 01/10/87.

Cependant, des Camerounais ne cachent pas leur gêne face à ce qu'ils appellent "le refus des Sénégalais d'enseigner aux Camerounaises leur savoir-faire". Aujourd'hui, si ces activités sont essentiellement exercées par les *Wolof*, on retrouve des jeunes *Haalpulaaren*, ayant grandi généralement dans les centres urbains et travaillant comme apprentis tailleurs auprès de leurs compatriotes *Wolof*, propriétaires d'ateliers de couture.

Dans le groupe des bijoutiers, on retrouve les Sénégalais – majoritairement mourides – les plus riches au Cameroun. Ils sont les moins touchés par la dévaluation. Ils trouvent l'or sur place et exportent leurs marchandises vers le Gabon, la Zambie, voire la France ou l'Italie.

Ils entretiennent des intermédiaires qui s'occupent de l'écoulement des marchandises.

Quelques Sénégalais appartenant à l'ethnie *wolof*, travaillent aussi dans les boulangeries de la place comme chauffeurs-livreurs, dans le bâtiment, dans la mécanique ou comme vendeurs d'objets d'art. Les Sénégalais écoulent – et quelquefois copient – les objets d'art fabriqués par les *Bamoun*. D'autres encore exercent comme transitaires ambulants⁽³⁶⁾, n'ayant pas de compétences reconnues officiellement mais entretenant des relations avec les autorités du port de Douala. Leur activité consiste à intercéder en faveur des commerçants voulant récupérer leurs marchandises.

De manière générale, les activités exercées par les Sénégalais sont licites. Cependant, en 1992, un réseau de "trafic téléphonique" constitué par des Sénégalais – quatre *Soninke* et deux *Haalpulaaren* – en association avec des Maliens, Guinéens et couvert par des agents camerounais des télécommunications, a été démantelé et les principaux responsables emprisonnés. Dénommée "conférence à trois", cette activité permettait des entrées financières quotidiennes de 150 à 200 000 francs CFA. Le travail consistait, le week-end, à obtenir un branchement à partir du téléphone d'une personnalité de l'État et à passer la communication à des personnes installées au Gabon ou dans d'autres pays du monde. Les correspondants de ces pays se chargeaient de recruter la clientèle et de récupérer les recettes.

Traditionnellement pris en exemple⁽³⁷⁾ comme migrants "sans problèmes" avec la justice camerounaise, le fait de retrouver des Sénégalais travaillant dans l'illicite montre jusqu'à quel point la situation socio-professionnelle du migrant peut déterminer son comportement.

CONCLUSION

A l'image de la Côte-d'Ivoire et du Congo, le Cameroun est une destination ancienne dans la migration des Sénégalais. Sa position géographique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale et la souplesse de sa politique migratoire ont fait de lui un lieu de transit idéal pour les Sénégalais désireux de migrer vers d'autres contrées. Dans le passé, les Sénégalais s'y installaient et y travaillaient durablement. Aujourd'hui, le Cameroun est utilisé dans leur dispositif migratoire presque exclusivement comme une passerelle pour atteindre le Congo et de plus en plus le Gabon.

La brièveté de leur séjour au Cameroun renvoie à un double échec. D'abord, l'impossibilité d'infiltrer le grand commerce, verrouillé par les *Bamileke* et des *Haoussa*, avait conduit les Sénégalais à se lancer dans le commerce de détail. Cependant, avec la généralisation de la récession économique, les autochtones leur livrent concurrence occupant même ces créneaux. Ensuite, la solidarité entre les migrants – par le truchement des

associations – n'a pu servir de rempart. L'essoufflement de ces structures tout en étant la cause de l'instabilité de l'immigration sénégalaise au Cameroun en est en même temps une conséquence. En effet, tant que ces organisations d'encadrement et de soutien des migrants assumaient pleinement leur rôle, les phénomènes d'exclusion ne se posaient pas. Car les conditions socio-professionnelles étaient réunies pour permettre à tout migrant de se rattacher à un réseau et donc de pouvoir exercer une activité professionnelle. En revanche, depuis que les logiques collectives ont été sacrifiées sur l'autel des négociations individuelles, la marginalisation de certaines franges de la population migrante s'est amplifiée. Le rapatriement volontaire de quelques migrants en détresse en constitue une illustration.

D'autre part, si les Sénégalais bénéficiaient d'une très bonne image auprès des Camerounais comme ressortissants d'un pays de culture et de démocratie, depuis quelques années cette image a quelque peu changée. Dans les milieux intellectuels, si Léopold Sédar Senghor et Cheikh Anta Diop constituent encore des références incontournables, le Sénégal n'a plus valeur de modèle démocratique. Aujourd'hui, le Sénégalais est moins l'intellectuel que l'artisan consciencieux, créatif d'autant que dans les cercles camerounais aisés, la couture sénégalaise fait toujours la joie des femmes. Mais, pour l'homme de la rue, le Sénégalais est *maï gida*. Pour les musulmans, ce terme renvoie à l'idée de patron qu'on se doit de respecter; pour les non-musulmans, il sous-tend l'idée d'une vie austère voire d'avarice. Globalement, les Sénégalais sont perçus comme une communauté très organisée, occupée à écouler ses marchandises en vue de rapatrier la totalité de ses gains au pays. Exerçant le petit commerce ou occupant des activités qui n'intéressaient pas les Camerounais, ils pouvaient passer inaperçus et être tolérés. Mais, de plus en plus, la présence sénégalaise comme de tout autre émigré devient visible, à la limite gênante. Conscient de cette évolution, l'ambassadeur du Sénégal au Cameroun aurait d'ailleurs à plusieurs reprises invité ses compatriotes à moins d'ostentation à l'occasion des cérémonies familiales trop somptueuses considérant les difficultés économiques que connaît le pays d'accueil. Toutefois, les comportements xénophobes restent circonscrits encore à une population marginale.

Les nouveaux décrets d'application portant sur la réglementation de l'immigration au Cameroun n'est-elle pas de nature à compliquer davantage la situation des Sénégalais au Cameroun ? Quel impact aura l'entrée en vigueur de la loi rendant obligatoire la carte de séjour pour les étrangers vivant au Gabon, principale destination des Sénégalais au Cameroun ? Dans ces conditions, quel sera l'avenir du Cameroun comme pays de transit dans le dispositif migratoire des Sénégalais ?

NOTES

1 Entre 1983 et 1984, le Cameroun a exporté en direction du Sénégal de la banane pour 61 millions de Francs CFA. En 1986, il a exporté du café moulu, des crevettes (16 millions de F. CFA), du bois, du contreplaqué, des tôles d'aluminium (10 millions). De son côté, le Sénégal importe des produits de la mer pour une valeur de 3,43 milliards, de l'huile raffinée d'arachide pour 182,7 millions, du sel pour 205 millions, des conserves de thon pour 15 millions. Sources : *Cameroun Tribune*, 1987, 3981 :3.

2 Entre 1980 et 1990, le Sénégal a reçu en moyenne chaque année de l'étranger 600 millions de dollars, soit environ deux fois plus que les autres pays du continent selon *Jeune Afrique Economie*, 1994, 176, février.

3 *Le Soleil*, jeudi 30/03/1995.

4 Enquêtes effectuées au sein du programme "Migrations internationales ouest-africaines" initié à l'ORSTOM et auquel je participe en qualité d'allocataire de recherches. Ma recherche s'inscrit dans le cadre de la collaboration IFAN/ORSTOM et doit aboutir à une thèse de 3e cycle en anthropologie à l'université CAD de Dakar, sous la direction du Professeur A. B. Diop, responsable de ce département et directeur de l'IFAN.

5 Commencée en 1890, celle-là s'inscrivait dans le cadre du recrutement pour la construction du chemin de fer Matadi-Kinshasa, reliant le fleuve Congo à l'Océan Atlantique.

6 Né en 1890 à Bathurst (Gambie) de parents sénégalais. Entretien A. Badiane, fils de I. Badiane, 27-08-94, Douala.

7 Archives Nationales du Sénégal (ANS) 16 G 13 1919.

8 ANS, 16 G 13 1919.

9 Ce terme recouvre dans son acception historique les ressortissants du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie, de la Côte-d'Ivoire, du Bénin voire les *Haoussa* du Niger. Dans ce texte, chaque fois que nous utilisons "Sénégalais" avec des guillemets, nous désignons indistinctement tous les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest.

10 Entretien A. Badiane.

11 Entretien A. Badiane.

12 Estimations rapportées par Franqueville, 1979 : 323.

13 Entretien A. Badiane.

14 Ressortissant du Sénégal, Samba Modi est le premier chef du quartier "sénégalais" de Yaoundé. Il est remplacé par son compatriote Sy. Le troisième Sékou Fofana, d'origine malienne, est remplacé par Baba Dafé de Tombouctou (Mali). Le cinquième Ahmed Cherif est décédé en mars 1994 (Entretien Mamadou Dabo, d'origine malienne, arrivé au Cameroun en 1960 et chef de quartier à partir de 1994).

15 Communication personnelle, Franqueville, 11/07/94.

16 Entretien A. Badiane.

17 Aujourd'hui, la mosquée est dirigée par un *Peul* du Cameroun, Malmadio. Son premier adjoint Malam Mouhamadou est Camerounais; le deuxième Ibrahima Diaby est Guinéen.

18 Entretien M. Dabo, Ibid. Voir aussi J. F. Bayart (1985 : 56) sur le rôle joué par Harouna Njoya dans la consolidation du pouvoir de Ahijo. En 1960, H. Njoya est nommé ministre de l'Intérieur.

19 Elhadj Ibrahima Niass, appelé Cheikh Al Islam, est l'initiateur des Niassènes communément appelés "Allah-Allah", variante de la confrérie tidiane. Leur spécificité première réside en l'évocation permanente du nom de Dieu, Allah ou "zikr". Aujourd'hui, les Niassènes dont le siège se trouve à Kaolack bénéficient d'une importante audience dépassant les frontières sénégalaises. Cette confrérie a été introduite au Cameroun par I. Awal en 1972 après un séjour de deux ans à Kaolack.

20 En 1949, on dénombrait près de 600 "tidianistes" à Brazzaville, entre 4 à 500 à Léopoldville et quelques centaines à Pointe Noire. "Ce sont presque tous des immigrants Sénégalais. Il existe cependant un faible pourcentage d'islamisés de fraîche date (20% environ) recrutés parmi la clientèle de ces Sénégalais". Archives Nationales du Cameroun (ANC), Affaires Musulmanes, à propos du voyage du Cheikh tidianiste Si Ben Amor en Afrique Equatoriale Française du 2 au 29 mai 1949.

21 Le conflit qui opposa le vieux Malam Ibrahima et Ali Mama peut s'expliquer par deux raisons. Il signifie la confrontation de deux confréries : la *Tidiana* et la *Qadiriya* sur fonds d'opposition jeunes/vieux. De plus, la communauté *haoussa* ne pouvait accepter que Elh. Ali, considéré par certains comme étranger, soit le chef de la communauté musulmane. Cette contradiction s'exprima assez violemment à l'occasion de l'édification de la première mosquée à Yaoundé.

22 Pour une meilleure compréhension de l'origine du *suudu* et de son rôle en migration, voir A. B. Diop, 1965 : 155-162.

23 Ces entretiens n'ont été approfondis que dans le milieu *haalpulaar*. L'esprit d'indépendance semble être plus prononcé chez les *Haalpulaaren* que chez les *Wolof*. Il s'agit là d'une hypothèse fondée sur une observation rapide des *Wolof*. Chez eux, les nouveaux migrants essaient d'habiter non loin de la maison de leur parent ou ami où ils viennent souvent manger.

24 L'idée d'installer un *dahira* mouride au Cameroun date de 1971. Mais, c'est seulement en 1982 qu'il a été créé à Yaoundé, sous l'impulsion d'un bijoutier sénégalais.

25 La création du *dahira* tidiane en 1982 à Yaoundé fut suggérée par Thierno Amadou Tidiane Ba de Madina Gounass à son *taalibe* Thierno A. K. Kane, originaire de Galoya, qui en assure toujours la direction.

26 A l'occasion du dernier Magal de Touba, les mourides du Cameroun ont cotisé 3 millions et demi de francs CFA destinés au seul marabout Serigne Saliou Mbacke de Touba. De plus, ils ont assuré le transport aller-retour d'un des leurs devant remettre l'argent collecté au marabout.

27 Entretien M. Dieng, ambassade du Sénégal au Cameroun, 10-08-1994

28 Le visa de séjour pour les ressortissants de la CEDEAO est obligatoire depuis longtemps; en revanche, la caution de rapatriement ne l'est que depuis la dissolution de l'OCAM en 1985. Au fil des années, le prix de la carte de séjour a augmenté mais les migrants avaient la possibilité de la payer en plusieurs échéances et les contrôles d'identité étaient moins rigoureux. En 1993, pour être en règle avec l'État camerounais, un Sénégalais doit déboursier 60 000 francs CFA de timbre fiscal, 260 000 francs CFA de caution de rapatriement (montant d'un billet d'avion) et au minimum 50 000 francs CFA de patente. L'exécution de ces nouvelles mesures prévues pour janvier 1993 a pu être repoussée de quelques mois grâce à l'intervention du président Abdou Diouf. Les élections au Sénégal qui devaient avoir lieu la même année ne sont certainement pas étrangères à cette intervention.

29 Dans la migration féminine vers les États-Unis, les femmes solitaires sont nombreuses. Mais, selon le travail de V. Ebin, si les migrantes sont essentiellement des femmes divorcées, cela ne veut

pas dire pour autant qu'elles s'adonnent à la prostitution. Au Cameroun et au Gabon, il s'agit probablement de cas spécifiques. Une étude de la migration des prostituées reste à faire. Car, même celles qui exercent le commerce ne sont pas systématiquement à l'abri de la prostitution, ne serait-elle qu'occasionnelle.

30 En août 1994, j'ai repéré 12 prostituées d'installation récente (3 ans).

31 La communauté sénégalaise est trois fois plus importante au Cameroun (50 000 ressortissants) qu'au Gabon (13 000), *Walfadjri*, 785 : 3, jeudi 27 octobre 1994.

32 Sources : ambassade du Sénégal au Cameroun.

33 Enquêtes de terrain réalisées au Sénégal et au Cameroun, 1992-1994.

34 Le terme "assos" renvoie l'image d'une communauté très organisée selon le modèle associatif.

35 L'activité de cireurs - très répandue chez les jeunes *Haalpulaaren* à Dakar - n'est pas pratiquée au Cameroun par des Sénégalais. A Douala, les cireurs de chaussures sont Maliens; à Yaoundé, il sont plutôt Mauritaniens.

36 L'un des plus grands transitaires de Douala est un Malien (S. T.). Tous les grands commerçants étrangers (Maliens, Guinéens, Nigériens, Sénégalais) ont recours à ses services - et doivent lui payer 1 000 000F CFA pour récupérer leurs marchandises arrivées dans le port de Douala.

37 Un haut responsable de la sûreté Nationale du Cameroun nous disait qu'il est rare de rencontrer un Sénégalais voleur ou en association avec des malfaiteurs. Les Sénégalais qui passent dans les commissariats le sont souvent pour des délits mineurs (carte de séjour).

BIBLIOGRAPHIE

BAYART J.F., 1985, *L'État au Cameroun*, Paris, FNSP (2e Edition revue et augmentée) : 348 p.

BLION R., BREDELOUP S., 1994, "La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabé et des Sénégalais", (Communication au colloque GIDIS-CI, *Crises, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, Abidjan, 28 nov.-2 déc.) : 12 p.

BREDELOUP S., 1994, "Les migrants du fleuve Sénégal : A quand la "Diams'pora" ?", *REMI*, 9 (1) : 205-232.

DIOP A. B., 1965, *Société toucouleur et migration*, Dakar, Initiations et Etudes, 18, IFAN : 232 p.

DIOP M.C., 1982, "Le phénomène associatif mouride en ville : Expression du dynamisme confrérique", *Psychopathologie Africaine*, 18 (3) : 293-318.

EBIN V., 1992, "Camelots à New York : les pionniers de l'immigration sénégalaise", *Hommes et Migrations*, 1160, décembre : 32-37.

FRANQUEVILLE A., 1979, "Croissance démographique et immigration à Yaoundé", *Cahiers d'Outre-Mer*, 128 : 321-354.

MANCHUELLE E.F., 1987, *Background to Black African Emigration to France : The Labor Migrations of the Soninke, 1848-1987*, Santa Barbara, Univ. California, U.M.I.: 752 p. (PH.D.).

ROBIN N., 1992, "L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest : Panorama statistique", *Hommes et Migrations*, 1960, décembre : 6-15.

Ba Cheikh Oumar. (1995)

Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais au Cameroun

In : Bredeloup Sylvie (ed.). Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest

Mondes en Développement, 23 (91), 31-44

ISBN 2-87081-050-4